

Réf: Dossier 279820

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRE GENIE CIVIL ET INDUSTRIE » en abrégé « SIGCI-BTP »

Siège Abidjan Abobo Moronou COSIM, Lot 100, Ilot
14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRE GENIE CIVIL ET
INDUSTRIE » en abrégé « SIGCI-BTP »

Objet :

- BTP,
- PISCINE,
- IRRIGATION,
- TRANSPORT LOGISTIQUE,
- ENTRETIEN CURAGE ET VIDANGE INDUSTRIELLE,
- PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Moronou COSIM, Lot 100, Ilot 14

Dirigeant(s) M TRAORE SHECK SEIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00685 du 24/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04406/GTCA/RC/2024 du 24/01/2024

